

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 17 septembre 2020
Convocation faite
Le 03 septembre 2020**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 09 septembre 2020

L'an deux mil vingt, et le mercredi neuf septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Éric GUERINY, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M^{me} Evelynne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Lisbeth DE BARROS, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Robert ITUCCI (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), M. Julien VERGÉ, M^{mes} Amélia MOUSSAOUI, Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2020-09-207 Participation de la Communauté à l'opération de collecte des pneus d'ensilage auprès des agriculteurs de notre territoire

Considérant les dépôts sauvages de pneus situés sur le territoire de la Communauté de Communes notamment dans les communes de Hierges, Givet et REVIN, portant le nombre de pneus à près de 2000 après recensement de la Communauté,

Considérant l'opération menée par la Chambre d'Agriculture des Ardennes et le Parc Naturel Régional des Ardennes, à destination des agriculteurs, pour l'enlèvement des pneus d'ensilage,

Considérant le prix de l'opération, supporté à 50% par l'agriculteur et à 50% par le PNR et la Communauté,

Considérant l'intérêt environnemental de ce projet,

Entendu M. Claude WALLENDORFF (Vice-Président du PNR), informer l'Assemblée que l'enveloppe du PNR pour ce projet est de 10 000 € (8 000 € issus d'une dotation de la Région et 2 000 € de budget propre), et s'interroger sur le pourcentage de répartition entre le PNR et la CCArM,

Entendu le Président l'informer que ce pourcentage n'est pas encore défini et dépendra du tonnage à collecter notamment,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
MM. Jean-Pol DEVRESSE et Hervé FRANCOTTE ne participent ni au débat, ni au vote.

* **accepte** de participer à cette opération en lien avec la Chambre d'Agriculture des Ardennes et le Parc Naturel Régional des Ardennes,

* **accepte** de prendre en charge une partie des coûts relatifs à cette opération,

* **donne délégation** au Président pour rédiger et signer tout document afférent à cette décision.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

Pour le Président de la Communauté
de Communes Ardenne Rives de Meuse
Le Deuxième Vice-Président
Jean-Pol DEVRESSE

